

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 56 (1959)

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

56^{me} année

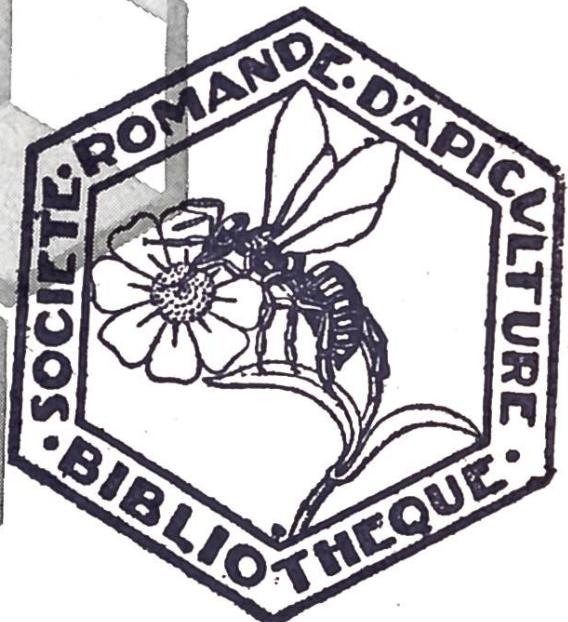
Paraît tous les mois

N° 1

Janvier 1959



JOURNAL SUISSE D'APICULTURE



ORGANE DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE
SAR N° 3

Une tradition de 100 ans dans la famille Brogle

C'est en 1856 que mon grand-père, Hermann Brogle, après avoir appris le métier de fondeur de cire, créa à Sisseln une affaire de bougies de cire, seul produit qu'il livra à ses débuts.

Cependant, lorsque vers 1860 la cire gaufrée fut inventée, il s'en adjoignit tout de suite la fabrication. Depuis cette époque, soit depuis plus de quatre-vingt-dix ans, elle est restée implantée dans ma famille qui l'a élevée au rang d'une tradition.

Malheureusement, en 1951, à la suite d'un enchaînement de circonstances, l'ancienne maison des fils Brogle passa en mains étrangères. Par la suite, je repris sous mon nom personnel

Hermann Brogle

la fonte d'articles en cire, me spécialisant dans celle de la cire gaufrée qui me tient particulièrement à cœur. Afin de prévenir toute confusion avec l'ancienne maison, j'ai choisi comme marque de fabrique l'appellation



Les cires gaufrées BELLA constituent donc un produit qui s'appuie sur une tradition vieille de cent ans, de même que sur l'expérience d'apiculteur et de fabricant de cire gaufrée que j'ai acquise au cours de cinquante années.

Au surplus, j'ai équipé ma fabrique de façon toute moderne. Mes fils et mes filles que j'ai à mes côtés ont comme moi l'amour du métier et auront à cœur de faire honneur à la tradition Brogle. Cette tradition se perpétuera en ma maison à laquelle elle conférera un nouvel essor.

N'hésitez donc pas à choisir toujours les

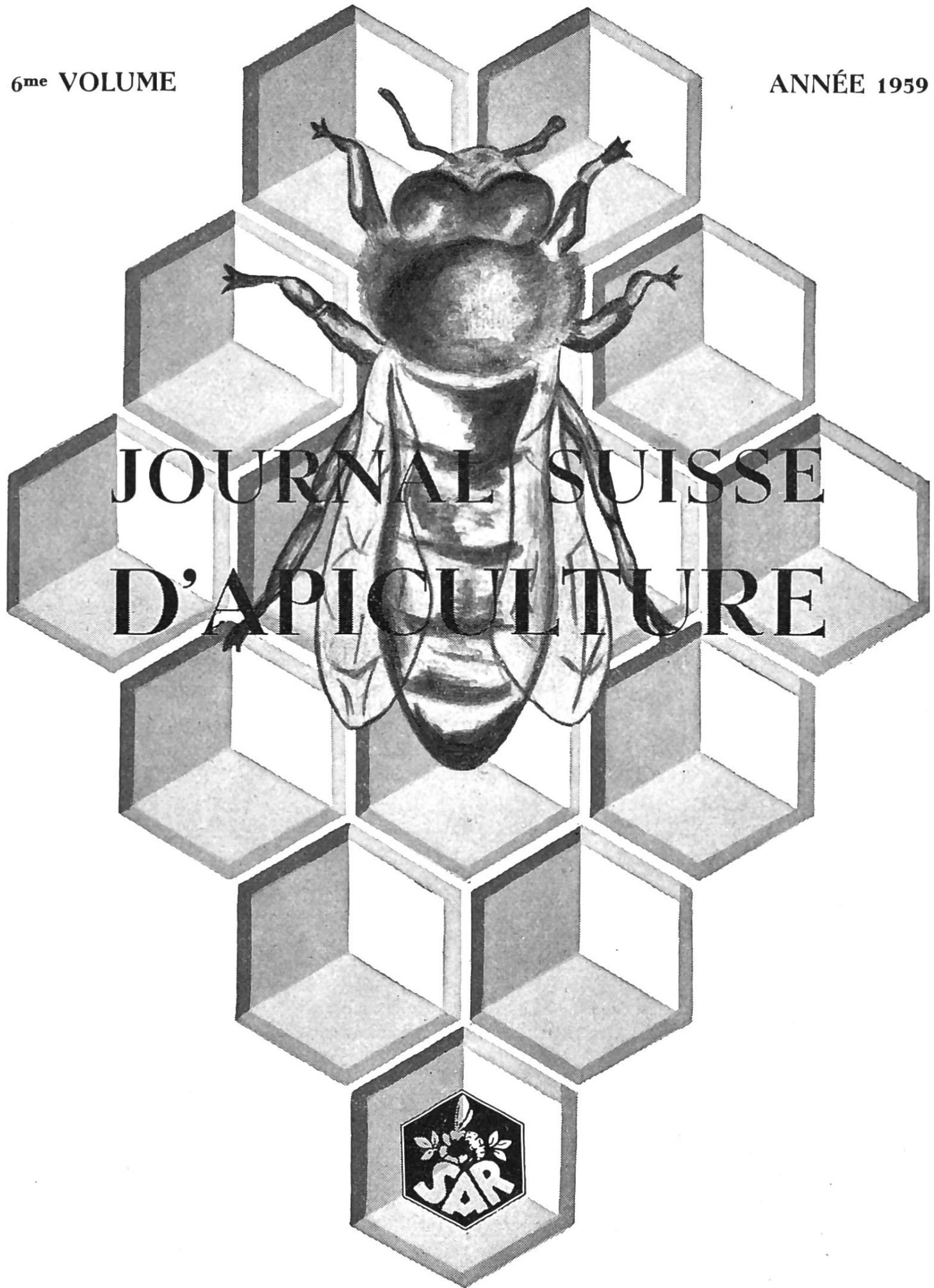
CIRES GAUFRÉES BELLA

Vous n'en éprouverez jamais de désillusion.

Hermann Brogle
Fabrication des feuilles gaufrées BELLA
Sisseln AG - Tél. (064) 7 22 57

6^{me} VOLUME

ANNÉE 1959



JOURNAL SUISSE
D'APICULTURE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Renseignements administratifs

CONSTITUTION DU COMITÉ DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

PRÉSIDENT : M. Paul Meunier, Martigny-Bourg. Tél. (026) 6 11 56.

VICE-PRÉSIDENT : M. Valet Arthur, Morges. Tél. (021) 7 27 42.

SECRÉTAIRE : M. le Dr Paul Zimmermann, Av. du Mail 29, Genève. Tél. (022) 25 82 01.

ADMINISTRATEUR-CAISSIER : M. Marcel Soavi, Gingins. Tél. (022) 9 93 56.

(pour Lausanne 023).

Chèques postaux II 1480, pour les abonnements suisses et étrangers, échanges, changements d'adresse, cahiers de comptabilité apicole, insignes, diplômes, statuts, emboîtements pour la collection du Journal et surprises pour « Assurance Vol et Déprédatrices ».

RÉDACTEUR : M. Arthur Valet, avenue de Plan 15, Morges, pour toutes communications et articles concernant le Journal. Tél. (021) 7 27 42. Chèques postaux II 16 364.

BIBLIOTHÈQUE ET CONTROLE DU MIEL : M. J. Dietrich, bibliothécaire, Fribourg, rue Grimoux 12. Chèques postaux IIa 1198. Tél. (037) 2 65 97.

ANNONCES : M. Louis GASSMANN, inst., Courrendlin. Tél. (066) 3 52 07.
Ch. post. IV 1370.

ASSURANCES : M. BROQUET Henri, Courtedoux.

Les surprises « Vols et déprédatrices » sont à verser au Caissier-administrateur.
Ch. post. II 1480.

ABONNEMENTS ET CHANGEMENTS D'ADRESSE : Abonnements suisses 7 fr. Etranger 8 fr.
Les abonnements partent toujours du 1er janvier. Les nouveaux abonnés en cours d'année reçoivent les numéros déjà parus.
Les changements d'adresse sont gratuits. Les demandes doivent être accompagnées de la dernière adresse découpée sur le Journal.

CONCOURS DE RUCHERS : M. Auguste Gonet, Vuarrens. Tél. (021) 4 04 74.
PRÉPOSÉ AUX VÉTÉRANS :

PESÉES ET STATIONS D'OBSERVATIONS : M. Georges Matthey, Le Locle.

SERVICE DES ANNONCES : Les annonces coûtent : page couverture Fr. 110.—, 1 page Fr. 100.—, 3/4 page Fr. 85.—, 1/2 page Fr. 60.—, 1/4 page Fr. 30.—, 1/8 page Fr. 15.—, 1/16 page Fr. 7.50. Ces prix s'entendent nets. Petites annonces : Maximum 3 demi-lignes plus filet de séparation. 1 fr. la ligne et 50 ct. le filet.

Les annonces doivent parvenir à M. Louis GASSMANN, à Courrendlin, J. b., jusqu'au 16. Après cette date la parution n'est plus garantie.

Centrale romande des miels

PRÉSIDENT : M. Louis Voutaz, Sembrancher. Tél. (026) 6 61 02.

SECRÉTAIRE : M. G. Golay, inst., Cossonay. Tél. (021) 8 03 44.

GÉRANCE : Petit-Chêne 19, Lausanne. Tél. (021) 23 45 18.

(Toute correspondance concernant le commerce du miel doit être adressée à la gérance.)